C/2026/5948

6.11.2026

Communication en application de l'article 34, paragraphe 7, point a), iii), du règlement (UE) nº 952/2013 du Parlement européen et du Conseil, relative aux décisions en matière de renseignements contraignants prises par les autorités douanières des États membres au sujet du classement des marchandises dans la nomenclature douanière

(C/2026/5948)

Les autorités douanières révoquent les décisions en matière de renseignements contraignants à compter de ce jour si celles-ci deviennent incompatibles avec l'interprétation de la nomenclature douanière à la suite des mesures tarifaires internationales suivantes:

Décisions de classement, avis de classement ou modifications des notes explicatives de la nomenclature du système harmonisé de désignation et de codification des marchandises, adoptés par le Conseil de coopération douanière (documents CCD nº NC3417 – rapport de la 76e session du comité du SH – et nº NC3505 – rapport de la 77e session du comité du SH):

MODIFICATIONS DES NOTES EXPLICATIVES À EFFECTUER PAR PROCÉDURE DE L'ARTICLE 8 DE LA CONVENTION DU SH ET AVIS ET DÉCISIONS DE CLASSEMENT, RÉDIGÉS PAR LE COMITÉ DU SH DE L'OMD

(76e SESSION DU CSH – SEPTEMBRE 2025)

DOC. NC3417

Décisions de classement approuvées par le comité du SH

2103.10	H/13
8536.69	F/3
8544.42	F/3

(77e SESSION DU CSH – MARS 2026)

DOC. NC3505

Modifications des notes explicatives de la nomenclature annexée à la convention du SH

23.09	R/7
Chapitre 29 – Sous-Chapitre X	R/7
29.41	R/5
Chapitre 29 – Liste I	R/5, R/6
Chapitre 29 – Annexe	R/5, R/7
Chapitre 44	R/18
44.03	R/23
44.07	R/23
Section XI	R/20
Chapitre 84	R/25
Chapitre 85	R/25
85.24	R/22
94.01	R/7

Avis de classement approuvés par le comité du SH

1806.20/1	R/9
2008.19/2	R/8
2103.10/1	R/10
2715.00/3	R/11
3920.49/1	R/12
6307.90/9	R/13
7223.00/1-2	R/14
8517.79/6	R/15
8536.69/2	R/16
8544.42/1-3	R/16
8704.10/1	R/17
9619.00/1-2	R/13

Décisions de classement approuvées par le comité du SH

2934.99	R/4
2937.19	R/3
DCI: liste 132, 132 – COVID-19 (édition spéciale)	R/1
DCI: liste 133, 133 – COVID-19 (édition spéciale)	R/2

Les informations relatives au contenu de ces mesures peuvent être obtenues par courrier électronique auprès de la direction générale de la fiscalité et de l'union douanière de la Commission européenne (TAXUD-UNIT-B5@ec.europa.eu) ou peuvent être téléchargées du site internet de cette direction générale:

https://ec.europa.eu/taxation_customs/business/calculation-customs-duties/what-is-common-customs-tariff/harmonized-system-general-information_fr.